

# neoform Classic

Version: 2 / FR

remplace la version: 1 /  
FR

Date de révision:  
27.07.2020

Date d'impression  
05.11.21

## RUBRIQUE 1: Identification de la substance/du mélange et de la société/l'entreprise

### 1.1. Identificateur de produit

neoform Classic

### 1.2. Utilisations identifiées pertinentes de la substance ou du mélange et utilisations déconseillées

#### Utilisations identifiées

PC8

Produits biocides (p. ex. désinfectants, insecticides)

PC35

Produits de lavage et de nettoyage (y compris produits à base de solvants)

### 1.3. Renseignements concernant le fournisseur de la fiche de données de sécurité

#### Adresse:

Chemische Fabrik Dr. Weigert GmbH & Co. KG

Mühlenhagen 85

D-20539 Hamburg

No. de téléphone +49 40 789 60 0

No. Fax +49 40 789 60 120

[www.drweigert.com](http://www.drweigert.com)

Adresse email de la personne responsable pour cette FDS:  
[sida@drweigert.de](mailto:sida@drweigert.de)

### 1.4. Numéro d'appel d'urgence

ORFILA téléphone : +33 1 45 42 59 59 (24 heures sur 24 et 7 jours sur 7)

## RUBRIQUE 2: Identification des dangers

### 2.1. Classification de la substance ou du mélange

#### Classification (règlement (CE) no 1272/2008)

Classification (règlement (CE) no 1272/2008)

Skin Corr. 1B	H314
Eye Dam. 1	H318
Aquatic Acute 1	H400
Aquatic Chronic 2	H411

Pour l'explication des abréviations voir section 16.

### 2.2. Éléments d'étiquetage

#### Etiquetage selon le règlement (CE) no 1272/2008

#### Pictogrammes de danger



#### Mention d'avertissement

Danger

#### Mentions de danger

H314

Provoque des brûlures de la peau et de graves lésions des yeux.

H410

Très毒ique pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme.

# neoform Classic

Version: 2 / FR

remplace la version: 1 /  
FR

Date de révision:  
27.07.2020

Date d'impression  
05.11.21

## Conseils de prudence

P273	Éviter le rejet dans l'environnement.
P280	Porter des gants de protection/des vêtements de protection/un équipement de protection des yeux/du visage.
P303+P361+P353	EN CAS DE CONTACT AVEC LA PEAU (ou les cheveux): Enlever immédiatement tous les vêtements contaminés. Rincer la peau à l'eau [ou se doucher].
P305+P351+P338	EN CAS DE CONTACT AVEC LES YEUX: Rincer avec précaution à l'eau pendant plusieurs minutes. Enlever les lentilles de contact si la victime en porte et si elles peuvent être facilement enlevées. Continuer à rincer.
P310	Appeler immédiatement un CENTRE ANTIPOISON ou un médecin. Eliminer seulement les emballages complètement vidés et fermés. Pour l'élimination du produit restant voir fiche de données de sécurité.

## composants dangereux déterminants pour l'étiquetage (règlement (CE)1272/2008)

contient N-(3-aminopropyl)-N-dodécylpropane-1,3-diamine; 1-aminopropan-2-ol

## 2.3. Autres dangers

Pas de dangers particuliers à mentionner. Le produit ne contient aucune substance PBT ou vPvB.

## RUBRIQUE 3: Composition/informations sur les composants

### 3.2. Mélanges

#### Composants dangereux

##### N-(3-aminopropyl)-N-dodécylpropane-1,3-diamine

No. CAS	2372-82-9	
No. EINECS	219-145-8	
Numéro	01-2119980592-29	
d'enregistrement		
Concentration	9,0	%
Classification (règlement (CE) no 1272/2008)		
Acute Tox. 3	H301	Voie d'exposition: orale
Skin Corr. 1B	H314	
Eye Dam. 1	H318	
STOT RE 2	H373	
Aquatic Acute 1	H400	
Aquatic Chronic 1	H410	

Valeurs limites de concentration (règlement (CE) no 1272/2008)

Aquatic Acute 1 M = 10

##### amines, N-C10-C16-alkyltrimethylenedi-, reaction products with chloroacetic acid

No. CAS	139734-65-9	
No. EINECS	701-317-3	
Numéro	01-2120050368-56	
d'enregistrement		
Concentration	0,9	%
Classification (règlement (CE) no 1272/2008)		
Acute Tox. 4	H302	Voie d'exposition: orale
Skin Corr. 1C	H314	
Eye Dam. 1	H318	
STOT RE 2	H373	Voie d'exposition: orale
Aquatic Acute 1	H400	
Aquatic Chronic 1	H410	
Acute Tox. 3	H311	Voie d'exposition: dermale

Valeurs limites de concentration (règlement (CE) no 1272/2008)

# neoform Classic

Version: 2 / FR

remplace la version: 1 /  
FR

Date de révision:  
27.07.2020

Date d'impression  
05.11.21

Skin Irrit. 2	H315	> 1 <= 20 %
Eye Irrit. 2	H319	>= 1 < 3 %
Aquatic Acute 1		M = 10

## 1-aminopropan-2-ol

No. CAS 78-96-6  
No. EINECS 201-162-7  
Numéro 01-2119475331-43

d'enregistrement

Concentration >= 1 < 5 %

Classification (règlement (CE) no 1272/2008)

Acute Tox. 4	H312
Skin Corr. 1B	H314
Eye Dam. 1	H318

Voie d'exposition: dermale

## acide citrique

No. CAS 77-92-9  
No. EINECS 201-069-1  
Numéro 01-2119457026-42

d'enregistrement

Concentration >= 1 < 5 %

Classification (règlement (CE) no 1272/2008)

Eye Irrit. 2	H319
--------------	------

## Autres données

pour le texte des avertissements de danger H voir rubrique 16

## RUBRIQUE 4: Premiers secours

### 4.1. Description des premiers secours

#### Indications générales

Oter immédiatement les vêtements souillés et imprégnés et les tenir soigneusement à l'écart. Procéder à un lavage corporel soigneux (douche ou bain). Dans tous les cas, présenter au médecin la fiche de données de sécurité.

#### En cas d'inhalation

Assurer un apport d'air frais. En cas d'inhalation de brouillard, demander l'avis d'un médecin.

#### En cas de contact avec la peau

Après contact avec la peau, se laver immédiatement et abondamment avec beaucoup d'eau. Conduire chez le médecin.

#### En cas de contact avec les yeux

En cas de contact avec les yeux, rincer aussitôt sous un fort courant d'eau durant 15 minutes. Appeler aussitôt un médecin.

#### En cas d'ingestion

En cas d'ingestion, consulter immédiatement un médecin et lui montrer l'emballage ou l'étiquette. Rincer soigneusement la bouche avec de l'eau. Faire boire beaucoup d'eau par petites gorgées. Ne pas faire vomir.

#### Protéger les secouristes

Secouristes: Faites attention à l'autoprotection

### 4.2. Principaux symptômes et effets, aigus et différés

Aucun symptôme connu à ce jour.

### 4.3. Indication des éventuels soins médicaux immédiats et traitements particuliers nécessaires

# neoform Classic

Version: 2 / FR

remplace la version: 1 /  
FR

Date de révision:  
27.07.2020

Date d'impression  
05.11.21

## Avis aux médecins / Risques

Après l'ingestion avec le vomissement suivant il se produit l'aspiration dans les poumons et ce peut provoquer la pneumonie chimique ou l'étouffement

## RUBRIQUE 5: Mesures de lutte contre l'incendie

### 5.1. Moyens d'extinction

#### Moyen d'extinction approprié

Produit non combustible: choisir les moyens d'extinction en fonction des incendies environnants.

#### Moyens d'extinction non-appropriés

Jet d'eau

### 5.2. Dangers particuliers résultant de la substance ou du mélange

En cas d'incendie, formation possible de gaz dangereux.

### 5.3. Conseils aux pompiers

#### Equipements spéciaux pour la protection des intervenants

Ne pas inhalez les gaz dégagés lors d'une explosion ou d'un incendie. En cas d'incendie, utiliser un appareil de protection respiratoire approprié.

#### Autres données

Collecter séparément l'eau d'extinction contaminée, ne pas la rejeter dans les canalisations. Les résidus d'incendie et l'eau d'extinction contaminée doivent être éliminés conformément à la réglementation locale en vigueur.

## RUBRIQUE 6: Mesures à prendre en cas de dispersion accidentelle

### 6.1. Précautions individuelles, équipement de protection et procédures d'urgence

Eviter la contamination de la peau, des yeux et des vêtements. Se référer aux mesures de protection énumérées dans les Sections 7 et 8.

### 6.2. Précautions pour la protection de l'environnement

Ne pas rejeter dans les canalisations d'égout/les eaux superficielles/les eaux souterraines.

### 6.3. Méthodes et matériel de confinement et de nettoyage

Ramasser avec des produits appropriés absorbant les liquides. Le produit récupéré doit être éliminé conformément à la réglementation en vigueur.

### 6.4. Référence à d'autres rubriques

Se référer aux mesures de protection énumérées dans les Sections 7 et 8.

## RUBRIQUE 7: Manipulation et stockage

### 7.1. Précautions à prendre pour une manipulation sans danger

#### Conseils pour une manipulation sans danger

Eviter la formation d'aérosol. Observer les mesures de précaution habituelles pour la manipulation des produits chimiques. Conserver le récipient bien fermé.

#### Indications pour la protection contre l'incendie et l'explosion

Le produit n'est pas combustible.

### 7.2. Conditions d'un stockage sûr, y compris d'éventuelles incompatibilités

#### Température de stockage recommandée

Valeur	>	0	<	30	°C
--------	---	---	---	----	----

#### Exigences concernant les aires de stockage et les conteneurs

Conserver dans l'emballage d'origine bien fermé. Aire de stockage dotée d'une bonne aération. Les

# neoform Classic

Version: 2 / FR

remplace la version: 1 /  
FR

Date de révision:  
27.07.2020

Date d'impression  
05.11.21

emballages entamés doivent être refermés soigneusement et conservés en position verticale.

## Classes de stockage

Classe de stockage d'après 8B Matières dangereuses non combustibles corrosives  
TRGS 510

## 7.3. Utilisation(s) finale(s) particulière(s)

pas de données

## RUBRIQUE 8: Contrôles de l'exposition/protection individuelle

### 8.1. Paramètres de contrôle

#### Autres données

Autres paramètres à contrôler ne sont pas connus.

### 8.2. Contrôles de l'exposition

#### Mesures d'ordre technique / Mesures d'hygiène

Tenir un dispositif de rinçage pour les yeux à disposition. Tenir une douche de secours à disposition. Ne pas inhale les gaz/vapeurs/aérosols. Éviter le contact avec la peau et les yeux. Ne pas fumer, ne pas manger ni boire sur le lieu du travail. Se laver les mains avant les pauses et au moment de quitter le travail. Se nettoyer très soigneusement la peau après le travail (soins complémentaires si nécessaire).

#### Protection respiratoire - Note

En cas de dépassement des valeurs limites au poste de travail, porter un appareil de respiration homologué à cet effet. Filtre à particules P2

#### Protection des mains

Gants résistant aux produits chimiques

Utilisation Contact permanent avec les mains

Matériau approprié néoprène

Épaisseur du gant  $\geq$  0,65 mm

Temps de pénétration > 480 min

Matériau approprié nitrile

Épaisseur du gant  $\geq$  0,4 mm

Temps de pénétration > 480 min

Matériau approprié butyle

Épaisseur du gant  $\geq$  0,7 mm

Temps de pénétration > 480 min

Utilisation Contact de courte durée avec les mains

Matériau approprié nitrile

Épaisseur du gant  $\geq$  0,11 mm

La protection des mains doit se conformer EN 374.

#### Protection des yeux

Lunettes avec protection latérale; La protection des yeux doit se conformer EN 166.

#### Protection du corps

Vêtement de travail couramment utilisés pour travaux chimiques. Chaussures de sécurité

## RUBRIQUE 9: Propriétés physiques et chimiques

### 9.1. Informations sur les propriétés physiques et chimiques essentielles

Etat liquide

Couleur incolore à jaunâtre

Odeur des caractéristiques qui paraissent peu à l'amine

#### La limite de l'odeur

Remarque non déterminé

#### valeur pH

# neofom Classic

Version: 2 / FR

remplace la version: 1 /  
FR

Date de révision:  
27.07.2020

Date d'impression  
05.11.21

Valeur 10,1  
température 20 °C

## Point de fusion

Remarque non déterminé

## Point de congélation

Remarque non déterminé

## point initial d'ébullition et intervalle d'ébullition

Valeur env. 100 °C

## Point d'éclair

Remarque Non applicable

## Le coefficient de l'évaporation

Remarque non déterminé

## inflammabilité (solide, gaz)

évaluation Non applicable

## limites supérieures/inférieures d'inflammabilité ou limites d'explosivité

Remarque Non applicable

## Pression de vapeur

Remarque non déterminé

## Densité de vapeur

Remarque non déterminé

## Densité

Valeur 1,00  
température 20 °C g/cm<sup>3</sup>

## Hydrosolubilité

Remarque miscible en toutes proportions

## solubilité(s)

Remarque non déterminé

## coefficient de partage: n-octanol/eau

Remarque non déterminé

## Température d'inflammabilité

Remarque Non applicable

## température de décomposition

Remarque non déterminé

## Viscosité

Remarque non déterminé

## propriétés explosives

évaluation non

## Propriétés comburantes

évaluation Aucun(e) n'est connu(e).

## 9.2. Autres informations

### Autres données

Aucun(e) n'est connu(e).

## RUBRIQUE 10: Stabilité et réactivité

### 10.1. Réactivité

# neoform Classic

Version: 2 / FR

remplace la version: 1 /  
FR

Date de révision:  
27.07.2020

Date d'impression  
05.11.21

Pas de réactions dangereuses si les prescriptions de stockage et de manipulation sont respectées.

## 10.2. Stabilité chimique

Pas de réaction dangereuse connue.

## 10.3. Possibilité de réactions dangereuses

Pas de réaction dangereuse connue.

## 10.4. Conditions à éviter

Pas de réaction dangereuse connue.

## 10.5. Matières incompatibles

Aucuns connus.

## 10.6. Produits de décomposition dangereux

Pas de produit de décomposition dangereux connu.

## RUBRIQUE 11: Informations toxicologiques

### 11.1. Informations sur les effets toxicologiques

#### Toxicité aiguë par voie orale

Espèces	rat	
DL50	> 2000	mg/kg
méthode	valeur calculée (règlement (CE)1272/2008)	

#### Toxicité aiguë par voie orale (Composants)

##### N-(3-aminopropyl)-N-dodécylpropane-1,3-diamine

Espèces	rat	
DL50	> 243	mg/kg
méthode	OCDE 401	

##### 1-Amino-2-propanol

Espèces	rat (mâle)	
DL50	2813	mg/kg

#### Toxicité aiguë par pénétration cutanée

Remarque	Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.
----------	--

#### Toxicité aiguë par pénétration cutanée (Composants)

##### 1-Amino-2-propanol

Espèces	lapin	
DL50	1851	mg/kg

#### Toxicité aiguë par inhalation

Remarque	Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.
----------	--

#### Corrosion/irritation cutanée

évaluation	Corrosif
------------	----------

#### lésions oculaires graves/irritation oculaire

évaluation	Corrosif
------------	----------

#### sensibilisation

Remarque	Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.
----------	--

#### Toxicité subaiguë, subchronique et par longue durée

Remarque	Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.
----------	--

# neofom Classic

Version: 2 / FR

remplace la version: 1 /  
FR

Date de révision:  
27.07.2020

Date d'impression  
05.11.21

## Mutagénicité

Remarque

Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

## Toxicité pour la reproduction

Remarque

Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

## Cancérogénicité

Remarque

Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

## toxicité spécifique pour certains organes cibles (STOT)

### Exposition unique

Remarque

Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

### exposition répétée

Remarque

Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

## Danger par aspiration

Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

## Expériences issues de la pratique

L'inhalation peut provoquer des irritations des voies respiratoires.

## Autres données

Des données additionnelles aux informations données sur le produit dans la présente sous-section ne sont pas disponibles.

## RUBRIQUE 12: Informations écologiques

### 12.1. Toxicité

#### Indications générales

non déterminé

#### Toxicité pour les poissons (Composants)

##### N-(3-aminopropyl)-N-dodécylpropane-1,3-diamine

Espèces	Poisson zèbre (Brachydanio rerio)		
CL 50	0,1	à	1
Durée d'exposition	96	h	
méthode	OCDE 203		

##### acide citrique

Espèces	cyprins dorés (Leuciscus idus)		
CL 50	440	à	706
Durée d'exposition	96	h	

#### Toxicité pour les daphnies (Composants)

##### N-(3-aminopropyl)-N-dodécylpropane-1,3-diamine

Espèces	Daphnia magna		
CE50	0,01	à	0,1
Durée d'exposition	48	h	
méthode	OCDE 202		

##### N-(3-aminopropyl)-N-dodécylpropane-1,3-diamine

Espèces	Daphnia magna		
NOEC	0,01	à	0,1
Durée d'exposition	221	d	
méthode	OECD 211		

# neofom Classic

Version: 2 / FR

remplace la version: 1 /  
FR

Date de révision:  
27.07.2020

Date d'impression  
05.11.21

## Toxicité pour les algues (Composants)

### N-(3-aminopropyl)-N-dodécylpropane-1,3-diamine

Espèces	Scenedesmus subspicatus		
CE50	0,01	à	0,1
Durée d'exposition	72	h	
méthode	OCDE 201		mg/l

## Toxicité pour les bactéries (Composants)

### N-(3-aminopropyl)-N-dodécylpropane-1,3-diamine

Espèces	boue activée		
CE50	18		mg/l
Durée d'exposition	3	h	
méthode	OCDE 209		

## 12.2. Persistance et dégradabilité

### Indications générales

non déterminé

## 12.3. Potentiel de bioaccumulation

### Indications générales

non déterminé

### coefficient de partage: n-octanol/eau

Remarque non déterminé

## 12.4. Mobilité dans le sol

### Indications générales

non déterminé

## 12.5. Résultats des évaluations PBT et vPvB

### Indications générales

non déterminé

### Evaluation des propriétés de persistance et de bioaccumulation

Le produit ne contient aucune substance PBT ou vPvB.

## 12.6. Autres effets néfastes

### Indications générales

non déterminé

### Information supplémentaire sur l'écologie

Le produit ne doit pas parvenir sans contrôle dans l'environnement.

## RUBRIQUE 13: Considérations relatives à l'élimination

### 13.1. Méthodes de traitement des déchets

#### Déchets de résidus

Attribuer un numéro de code de déchet selon le catalogue européen des déchets en accord avec le service régional d'élimination des déchets.

#### Emballages contaminés

Les emballages non nettoyables doivent être éliminés en accord avec le service régional d'élimination des déchets.

## RUBRIQUE 14: Informations relatives au transport

# neoform Classic

Version: 2 / FR

remplace la version: 1 /  
FR

Date de révision:  
27.07.2020

Date d'impression  
05.11.21

	Transport terrestre ADR/RID	Transport maritime IMDG/GGVSee	Transport aérien
Code de restrictions en tunnels	E		
<b>14.1. Numéro ONU</b>	1903	1903	1903
<b>14.2. Désignation officielle de transport de l'ONU</b>	DÉSINFECTANT LIQUIDE CORROSIF, N.S.A. (N-(3-aminopropyl)-N-dodécylpropane-1,3-diamine, 1-aminopropan-2-ol)	DISINFECTANT, LIQUID, CORROSIVE, N.O.S. (N-(3-aminopropyl)-N-dodecylpropane-1,3-diamine, 1-aminopropan-2-ol)	DISINFECTANT, LIQUID, CORROSIVE, N.O.S. (N-(3-aminopropyl)-N-dodecylpropane-1,3-diamine, 1-aminopropan-2-ol)
<b>14.3. Classe(s) de danger pour le transport</b>	8	8	8
Carte pour désignation du danger			
<b>14.4. Groupe d'emballage</b>	III	III	III
Quantité limitée	5 l		
Les catégories de transport	3		
<b>14.5. Dangers pour l'environnement</b>	 DANGEREUX POUR L'ENVIRONNEMENT	Polluant marin 	 ENVIRONMENTALLY HAZARDOUS

## Information pour tous les modes de transport

### 14.6. Précautions particulières à prendre par l'utilisateur

Voir paragraphes 6 à 8

## Autres informations

### 14.7. Transport en vrac conformément à l'annexe II de la convention Marpol et au recueil IBC

Non applicable

## RUBRIQUE 15: Informations relatives à la réglementation

### 15.1. Réglementations/législation particulières à la substance ou au mélange en matière de sécurité, de santé et d'environnement

#### Catégories d'accident suivant la Directive 2012/18/UE

Catégorie	E1	Danger pour l'environnement aquatique	100	t	200	t
-----------	----	---------------------------------------	-----	---	-----	---

#### Composants (règlement (CE) no 648/2004)

##### Autres ingrédients

désinfectants

#### Classe de contamination de l'eau (Allemagne)

# neoform Classic

Version: 2 / FR

remplace la version: 1 /  
FR

Date de révision:  
27.07.2020

Date d'impression  
05.11.21

Classe de contamination  
de l'eau (Allemagne)

WGK 3

Remarque

Derivation of WGK according to Annex 1 No. 5.2 AwSV

## COV

COV (CE) 0 %

## Autres informations

Le produit ne contient pas de substances extrêmement préoccupantes (SVHC).

## 15.2. Évaluation de la sécurité chimique

Aucune évaluation de la sécurité chimique n'est réalisée pour ce préparation.

## RUBRIQUE 16: Autres informations

### mentions de danger H-de la rubrique 3

H301	Toxique en cas d'ingestion.
H302	Nocif en cas d'ingestion.
H311	Toxique par contact cutané.
H312	Nocif par contact cutané.
H314	Provoque des brûlures de la peau et de graves lésions des yeux.
H318	Provoque de graves lésions des yeux.
H319	Provoque une sévère irritation des yeux.
H373	Risque présumé d'effets graves pour les organes à la suite d'expositions répétées ou d'une exposition prolongée.
H400	Très toxique pour les organismes aquatiques.
H410	Très toxique pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme.

### catégories de danger CLP de la rubrique 3

Acute Tox. 3	Toxicité aiguë, Catégorie 3
Acute Tox. 4	Toxicité aiguë, Catégorie 4
Aquatic Acute 1	Danger pour le milieu aquatique, aigu, Catégorie 1
Aquatic Chronic 1	Danger pour le milieu aquatique, chronique, Catégorie 1
Eye Dam. 1	Lésions oculaires graves, Catégorie 1
Eye Irrit. 2	Irritation oculaire, Catégorie 2
Skin Corr. 1B	Corrosion cutanée, Catégorie 1B
Skin Corr. 1C	Corrosion cutanée, Catégorie 1C
STOT RE 2	Toxicité spécifique pour certains organes cibles — Exposition répétée STOT rép., Catégorie 2

### abréviations

ADR: Accord européen relatif au transport international des marchandises Dangereuses par Route

RID: Règlement concernant le transport international ferroviaire de marchandises dangereuses

IMDG: International Maritime Code for Dangerous Goods

ICAO: International Civil Aviation Organization

IATA: International Air Transport Association

VOC: Volatile Organic Compound

LD: Lethal dose

LC: Lethal concentration

PBT: Persistent, Bioaccumulative and Toxic

vPvB: Very persistent and very bioaccumulative

SVHC: Substances of very high concern

MARPOL 73/78: International Convention for the Prevention of Pollution From Ships, 1973 as modified by the Protocol of 1978 (MARPOL: Marine Pollution)

IBC: Intermediate Bulk Container

CAS: Chemical Abstracts Service

ISO: International Organization for Standardization

OEL: Occupational exposure limit

# neoform Classic

Version: 2 / FR

remplace la version: 1 /  
FR

Date de révision:  
27.07.2020

Date d'impression  
05.11.21

OECD: Organisation for Economic Co-operation and Development

UN: United Nations

IMO: International Maritime Organization

## Informations complémentaires

Les modifications importantes par rapport à la version précédente de la présente fiche de données de sécurité sont marquées par : \*\*\*

Ces indications sont fondées sur l'état actuel de nos connaissances, mais ne constituent pas une garantie quant aux propriétés du produit et ne donnent pas lieu à un rapport juridique contractuel.